

JUIN 2014



N° 1

LE PETIT LAFITTOIS

Mairie de Lafitte-Vigordane

1 place du village ♦ 31390 Lafitte-Vigordane ♦ ☎ 05 61 87 83 32 ♦ lafitte-vigordane@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Page 3 : Vie Municipale

Page 10 : Communauté de Communes

Page 12 : Vie sociale

Page 13 : Jeunesse

Page 14 : ... Culture / Sport

Page 16 : Infos pratiques



EDITO DU MAIRE

C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que je vous propose de découvrir le 1^{er} numéro « Du petit Lafittois ».

L'équipe municipale, nouvellement élue, a fait de la communication un axe fort de ses engagements.

Cette équipe soudée travaille avec enthousiasme et sans ménagement depuis maintenant 4 mois à la mise en place des projets du village. Projets qui pour beaucoup, de par la longueur des phases d'études, d'autorisation et de financement, n'aboutiront que dans quelques années.

Ce bulletin sera le reflet, je l'espère, de la vie animée de notre village, mais il permettra également de rendre compte du travail fourni par vos élus durant le mandat que vous leur avez confié.

Des rubriques se créeront au fil des éditions en fonction aussi de vos attentes, n'hésitez pas à nous soumettre vos suggestions.

Enfin, un site Internet verra très prochainement le jour et différents flyers ciblés et réactualisés seront distribués ponctuellement tout au long de l'année (guide des associations, etc.)

Je vous souhaite à tous une très bonne lecture et vous renouvelle au nom du Conseil Municipal tous nos remerciements pour la confiance que vous avez bien voulu placer en nous.

Nous espérons qu'elle sera à la hauteur de vos espérances.

*Le Maire
Karine BRUN*



COMMUNICATION

Nous sommes heureux de vous présenter ce bulletin municipal dans un nouveau format : en couleur et imagé pour le rendre plus attrayant et dans un format plus économique (20% de papier économisé) respectant ainsi notre engagement de travailler en préservant l'environnement.

CARNET CIVIL

NAISSANCES

02/02/2014 : Emmett DJEBBAR
05/02/2014 : Naihla ZAYED
25/03/2014 : Tatiana MORGADO FIGUEIREDO
01/04/2014 : Eloïse VAN EERDEWEGH
10/04/2014 : Bahindy Olivia DIATTA
02/05/2014 : Jules BRIEZ
07/05/2014 : Samuel SALSAC JIMENEZ GONZALEZ
14/05/2014 : Romain CLERICY
03/06/2014 : Téhani Charlotte GAUCHER

MARIAGES

11/01/2014 : Anna Catalina JIMENEZ GONZALEZ
Yannick SALSAC
07/06/2014 : Gabrielle PICARD
Fouad TAGHI

DECES

15/02/2014 : Françoise BENDICHOU
08/05/2014 : Patrick CZAPLICKI
15/06/2014 : Yvonne JASKO

PERSONNEL COMMUNAL

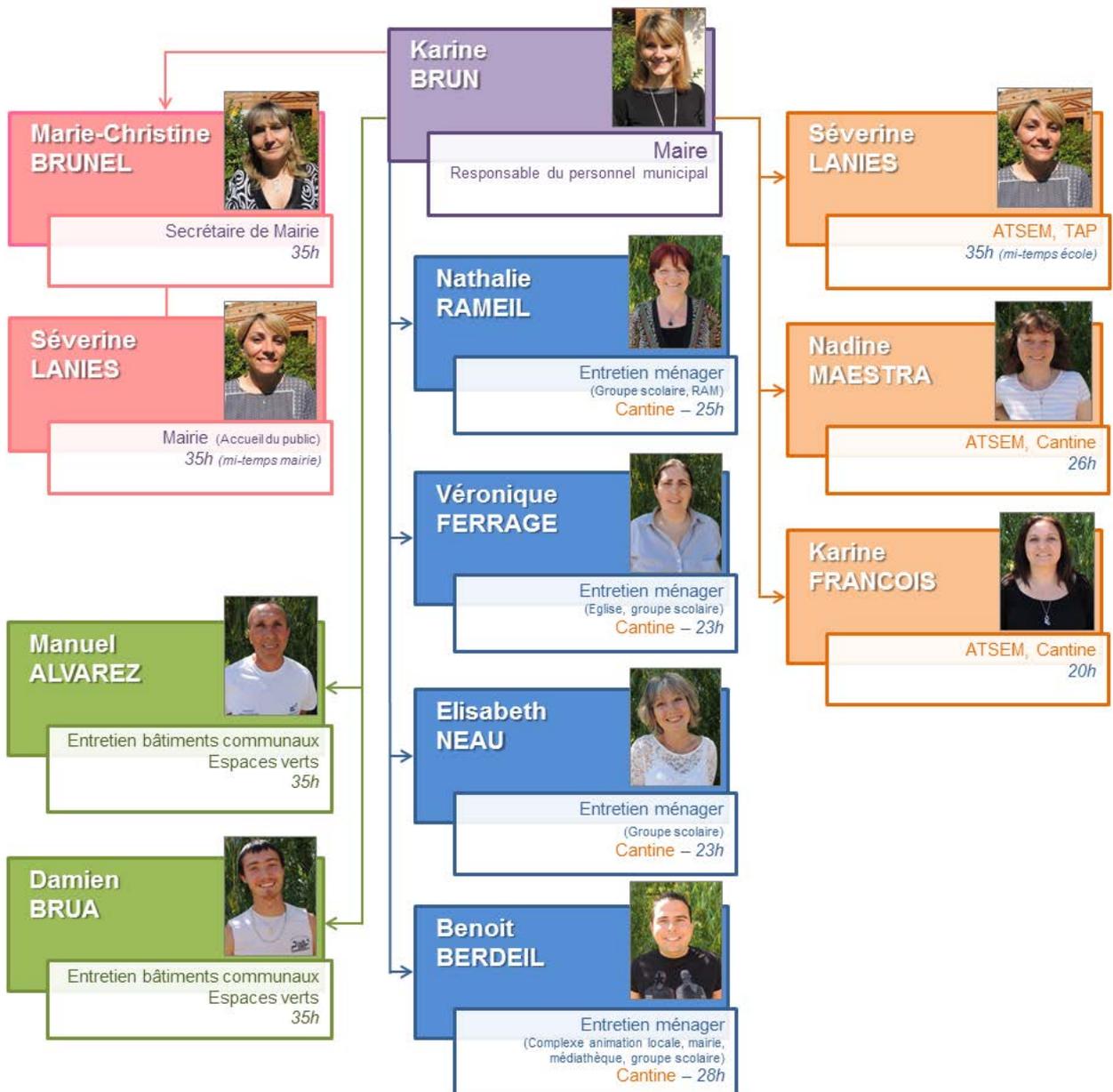
- ❖ **Manuel ALVAREZ** a été recruté, pour une durée de 1 an renouvelable, en remplacement de Jean-Louis AUDOUIN parti à la retraite.
- ❖ **Séverine LANIES** passera à temps plein sur la mairie à partir de Septembre.
- ❖ **Stéphanie LACAZE** sera embauchée à partir de Septembre, 17h à la médiathèque et 3h sur les Temps d'Activités Périscolaires.
- ❖ **Nassilia ROUSIER** sera embauchée à partir de Septembre en tant qu'ATSEM et sur l'ALAE.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE
A partir de Septembre

Mardi :
8h30 à 12h et 14h à 19h

Mercredi au Vendredi :
8h30 à 12h et 14h à 18h

Samedi :
8h30 à 12h





Karine BRUN

Maire

Vice-présidente « Agenda 21 » à la CCV

Déléguée au syndicat du Pays du Sud Toulousain



Thierry SEVILLA

1^{er} Adjoint

Commissions :

- Assainissement / Urbanisme / Développement économique
- Affaires scolaires



Sandrine HAVARD

2^{ème} Adjointe

Commissions :

- Affaires sociales / CCAS
- Jeunesse
- Associations
- Manifestations / Cérémonies



Alain RIVIERE

3^{ème} Adjoint

Délégué aux finances

Commissions :

- Affaires sociales / CCAS
- Travaux bâtiments / Voirie
- Appels d'offres



Philippe CARNIN

Conseiller municipal

Délégué à l'Etat civil, aux élections, au recensement, aux cérémonies et aux interventions courantes

Commissions :

- Assainissement / Urbanisme / Développement économique
- Affaires sociales / CCAS
- Travaux bâtiments / Voirie
- Appels d'offres



Thierry GARE

Conseiller municipal

Commissions :

- Communication
- Assainissement / Urbanisme / Développement économique
- Appels d'offres (suppléant)



Jean-Louis CAZARRE

Conseiller municipal

Commissions :

- Assainissement / Urbanisme / Développement économique
- Travaux bâtiments / Voirie



Valérie GRAIN

Conseillère municipale

Commissions :

- Communication
- Affaires sociales / CCAS
- Jeunesse
- Manifestations / Cérémonies



Michel MALLEJAC

Conseiller municipal

Elu à la CCV

Délégué à la voirie

Commissions :

- Associations
- Manifestations / Cérémonies
- Travaux bâtiments / Voirie
- Appels d'offres

MUNICIPAL



Muriel MARTINOU
Conseillère municipale

Commissions :

- Assainissement / Urbanisme / Développement économique
- Manifestations / Cérémonies
- Travaux bâtiments / Voirie
- Appels d'offres



Céline COUSIN
Conseillère municipale

Commissions :

- Communication
- Affaires scolaires
- Manifestations / Cérémonies



Mylène RAZZETTO
Conseillère municipale

Commissions :

- Affaires scolaires
- Jeunesse
- Associations
- Manifestations / Cérémonies



François ARLET
Conseiller municipal
Elu à la CCV

Commission :

- Appels d'offres (suppléant)



Corinne CHAMPAGNE
Conseillère municipale

Commissions :

- Affaires scolaires
- Jeunesse
- Associations



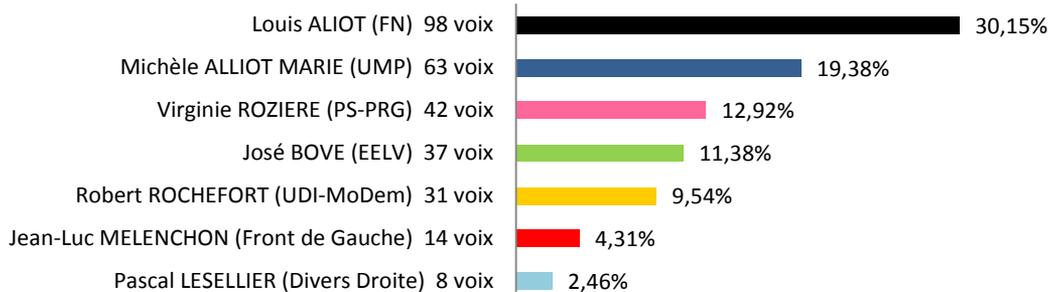
Laurent BRUNED
Conseiller municipal

Commissions :

- Assainissement / Urbanisme / Développement économique
- Associations
- Appels d'offres (suppléant)

RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES

Lafitte-Vigordane



755 Inscrits

Abstention : **53,91 %** Votants : **46,09 %**

Exprimés : **93,39 %** Blancs et Nuls : **6,61 %**

Le budget primitif 2014 a été voté au cours du conseil municipal du 24 avril 2014. Il se répartit en deux sections distinctes :

- ❖ **La section de fonctionnement** qui comprend l'ensemble des dépenses de gestion courante de la commune et des recettes correspondantes.
- ❖ **La section d'investissement** qui comprend les opérations à caractère patrimonial de la commune.

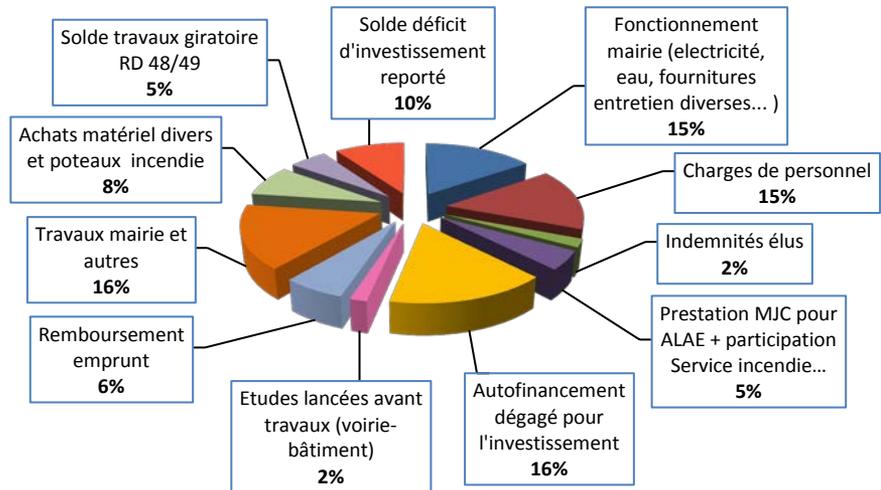
Dans chaque section, les dépenses et les recettes doivent s'équilibrer.



DEPENSES

**Fonctionnement
et
Investissement :**

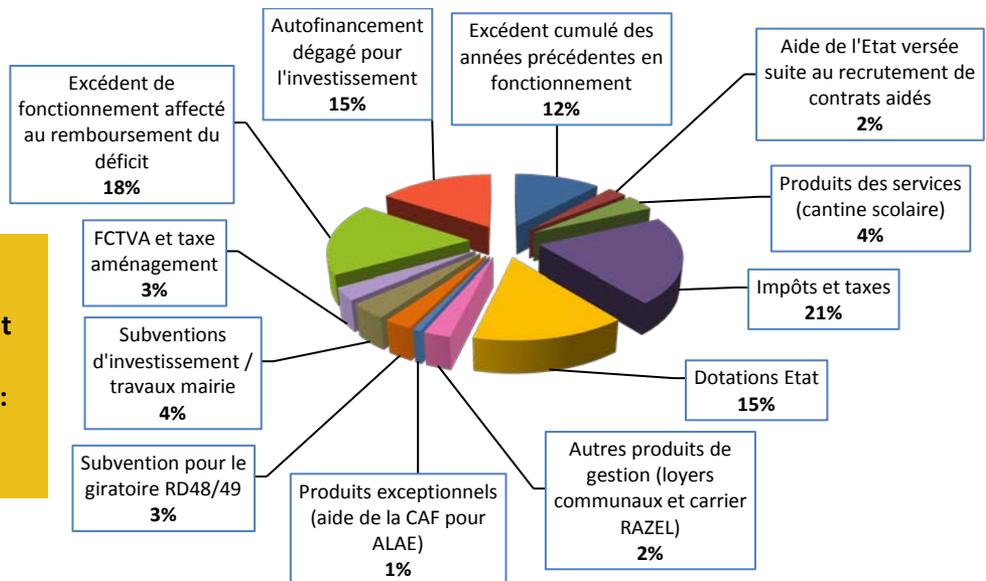
1 700 000 €



RECETTES

**Fonctionnement
et
Investissement :**

1 700 000 €



Principales dépenses d'investissement

Etudes

- Accessibilité secrétariat de la mairie (20 260 €)
- Giratoire RD48/RD49 (4 420 €)
- Carrefour Stade / RD10g (4 000 €)

Achat matériel et incendie

- Ecole : photocopieur (3 000 €), panneaux de basket (6 000 €)
- Mairie : matériel informatique (3 000 €), mobilier (30 000 €)
- Défense incendie (76 000 €)
- Achat terrains pour travaux carrefour Stade/RD10g (10 000 €)

Travaux en cours

- Accessibilité mairie (150 000 €)
- Terrain de tennis (4 700 €)
- Voirie (60 000 €)
- Provision pour le City Park (58 500 €)

Giratoire RD48/RD49

- Fin de paiement des travaux (90 000 €)

VOIRIE



■ Voies départementales

Nous avons rencontré les services de gestion des routes départementales du Conseil Général, spécialement le pôle routier de Cazères.

S'agissant de la création de nouveaux aménagements routiers (dans le cadre d'opérations d'urbanisation), nous avons convenu de lancer une consultation afin de retenir un bureau d'étude qui fera une proposition d'aménagement sécuritaire de tout le centre bourg (trottoirs, signalisation en intégrant également l'éclairage public, sécurisation de l'accès aux abris bus...). L'objectif est de sécuriser la circulation de tout le centre bourg en voiture, en vélo et à pied.

Une fois l'étude réalisée, nous inscrirons auprès du Conseil Général, en programme d'urbanisation, les tranches de travaux que nous pouvons financièrement réaliser au fur et à mesure du mandat.

Le calendrier pourrait être le suivant :

1° - Etude en 2015

2° - 1^{ère} tranche pas avant 2016 (si l'on veut obtenir la subvention du Conseil Général, il faut que celui-ci ait inscrit nos dépenses à son budget, ce qui, en raison de la dégradation de sa santé financière, peut prendre au moins 2 ans... Il faut donc redouter une certaine lenteur dans la réalisation de ces travaux).



■ Voies communales

- Traitement du problème de débordement des fossés (impasse des gragnottes) [2014]
- Aménagements préparatoires (regards, reprises, poutres de rive) avant la reprise du revêtement du Chemin de la Dourdouille [2014]
- Prolongement de la campagne de réfection des voies communales commencée en 2013 et ce, tout au long du mandat.

Le fauchage, comment ça fonctionne ?



■ Sur les voies départementales

S'agissant de l'entretien des routes départementales, nous avons convenu de signer une convention avec le Conseil Général pour augmenter le nombre de fauchages (une partie du coût sera à la charge de la commune). Passages prévus :

- Mai : un passage (accotement sécurité)
- Juillet : un passage (accotement sécurité + revers de fossé)
- Décembre : un débroussaillage

■ Sur les voies communales

Après rencontre des services de la CCV (à qui nous avons transféré la compétence sur l'entretien des voies communales), nous avons convenu d'augmenter le nombre de fauchages (une partie à la charge de la commune) : Actuellement un premier passage a lieu mi-Mai sur toutes les voies communales (accotements + dégagement de la visibilité), un second passage a lieu mi-Août sur le centre bourg uniquement (débroussaillage complet + accotements + fossés), un troisième passage a lieu en Octobre (débroussaillage complet de toutes les voies communales).

ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Le SMEA (Syndicat Mixte départemental d'Eau et d'Assainissement) auquel la commune a transféré la compétence assainissement, lance une nouvelle étude de notre schéma d'assainissement. En effet, l'ancien projet (annexé au PLU) s'avère difficilement amortissable.

Le SMEA amortit la création de la station en raccordant dans un même temps un maximum d'habitations. Plus il y aura de raccordements, moins son prix sera élevé pour le particulier. C'est pourquoi, au vu des 1^{ères} études, le SMEA préconise de raccorder le centre bourg en priorité (concentration de maisons plus importante que dans les quartiers périphériques).

Pour le choix du mode épuratoire, de nouveaux systèmes existent : ils sont quasi-enterrés, inodores et concentrés sur de petits terrains ; la qualité des effluents ainsi traités permet soit de les rejeter dans le fossé soit de les infiltrer dans le sol.

Une réunion publique d'information sera organisée par la mairie lorsque le projet aura suffisamment avancé.

Les travaux d'assainissement devraient débuter au mieux en 2016.

TRAVAUX

BATIMENTS



- Etude pour la mise en place de panneaux photovoltaïques dès 2015 sur les toitures des bâtiments publics pour de l'autoconsommation et rachat d'énergie (signature du contrat en Juin 2014). L'opération sera réalisée en autofinancement (la revente de l'électricité à EDF financera le remboursement de l'emprunt contracté sur 10 ans puis une fois le prêt soldé, viendra abonder le budget en recettes).
- Dépôt de la déclaration de travaux pour la mise aux normes et rénovation de la mairie (délai d'instruction : 6 mois).
Lancement des travaux fin 2014 - début 2015.

EQUIPEMENTS



- La réfection du revêtement du terrain de tennis a eu lieu en Mai 2014 (coût : 3 838 euros HT).
- Nous projetons la reprise du bungalow du tir à l'arc qui s'est affaissé et la sécurisation du club house du foot qui a été vandalisé (pose de volets en bois avec barre anti-effraction).
- Enfin, la reprise de la robinetterie des sanitaires de la salle des fêtes est nécessaire.

ARBRES

- Sécurisation des arbres sur le domaine public communal par coupes et élagages (Mai 2014).

URBANISME

Lancement en Octobre 2014 d'une procédure de modification du PLU afin de permettre de classer en zone constructible le terrain attenant au groupe scolaire, sur lequel nous voulons installer des commerces de proximité et quelques habitations.

CEREMONIE DU 8 MAI

C'est avec une certaine émotion que M^{me} Le Maire a lu son 1^{er} discours officiel lors de la cérémonie commémorant l'armistice du 8 Mai 1945. Monsieur Supery, notre porte-drapeau, était bien entendu présent. Nous ne pouvons que regretter la faible participation des habitants, y compris les jeunes générations, peu mobilisés pour rendre hommage à tous les combattants, et aux Lafittois en particulier, qui se sont battus pour libérer la France.

Après le dépôt de gerbe, et le recueillement au son de la Marseillaise, cette cérémonie s'est achevée sur une note conviviale autour d'un apéritif offert par la mairie au Millésime.



DEPART A LA RETRAITE DE JEAN-LOUIS AUDOUIN

Le 25 Avril 2014, la Mairie a organisé une petite réception en l'honneur du départ à la retraite de Jean-Louis Audouin.

Les éloges ont été nombreux, en voici un extrait :

« Jean-Louis,

Trois mots te caractérisent : *Sourire - Discrétion - Efficacité : celle de celui qui ne s'arrête jamais, qui a toujours quelque chose à faire ;*

Installé à Lafitte depuis 1975 (bientôt 40 ans), tu as travaillé à la mairie de Lafitte de 1988 à 2014 : plus de 25 ans au service de la commune ... une génération !

Par ta présence quotidienne dans le village, par la durée de tes fonctions, tu as été un point de repère pour tous les habitants du village, grands et petits, pendant 25 ans...

Et ceux-ci le reconnaissent : de la part de nouveaux arrivants : «L'homme au gilet jaune toujours poli et souriant», de la part des anciens : «Serviable, compétent, il sait tout faire... Le Mac Gyver de Lafitte... On aura du mal à le remplacer».

Evidemment nul n'est irremplaçable, et tes successeurs sont déjà sur le terrain.

Mais, sois en conscient, ta discrétion et ta modestie dussent-elles en souffrir, tu as beaucoup apporté à notre village et à ses habitants.

Aujourd'hui, ils t'en remercient et te regrettent déjà... »

Nous souhaitons à Jean-Louis une longue et active retraite.



ORDURES MENAGERES



La collecte de rattrapage des déchets ménagers du **lundi 14 Juillet 2014** aura lieu le **MERCREDI 16 JUILLET 2014**.

INCIVILITES

Nous déplorons à nouveau de nombreuses infractions : en 2 mois, le village a subi un vol de benne à ordures, une effraction au club house du football, une effraction à la médiathèque et un cambriolage au Millésime.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil de Communauté est composé de **60 conseillers communautaires titulaires** et de **15 suppléants** qui représentent les **28 communes** membres de la Communauté de Communes. Seules les communes ne disposant que d'un siège au Conseil Communautaire ont également un conseiller suppléant.

Le Conseil de Communauté se réunit une fois par mois, au siège de la Communauté de Communes du Volvestre, le 4ème jeudi à 20h30.

Comme un Conseil Municipal, le Conseil de Communauté règle par ses délibérations les affaires de la Communauté de Communes, vote les budgets et contrôle l'administration du Président. Les délibérations portent notamment sur les finances (budget, compte administratif), les réalisations en cours, les modifications des compétences, la reconnaissance d'intérêt communautaire des projets de développement et d'aménagement, le transfert de compétence ou encore des partenariats et conventions avec divers organismes.

Le 15 Avril 2014, **Patrick LEMASLE** a été élu Président de la Communauté de Communes du Volvestre. 15 Vice-présidents ont également été élus, représentant la diversité du territoire.

	<i>Vice-présidents</i>	<i>Délégations</i>	<i>Municipalité</i>	<i>Fonction</i>
	M. Patrick LEMASLE	Président	Montesquieu-Volvestre	Maire
1	M. Denis TURREL	Ressources humaines	Carbonne	1er adjoint
2	M. Michel AUDOUBERT	Tourisme	Rieux-Volvestre	1er adjoint
3	M. Henri DEJEAN	Petite enfance	Montesquieu-Volvestre	2ème adjoint
4	Mme Marie-Caroline TEMPESTA	Prospective	Carbonne	5ème adjoint
5	Mme Pascale MESBAH LOURDE	Aménagement de l'espace	Rieux-Volvestre	Conseillère municipale
6	M. Jean-Louis GAY	Développement économique	Massabrac	Maire
7	Mme Colette SUZANNE	Travaux et patrimoine communautaire	Saint Sulpice-sur-Lèze	Maire
8	Mme Françoise DEDIEU CASTIES	Economie sociale et solidaire, énergies renouvelables	Lacaugne	Conseillère municipale
9	M. Maurice GALY	Voirie	Castagnac	Maire
10	M. Daniel GRYZCA	Collecte et traitement des déchets	Peysseys	Maire
11	Mme Karine BRUN	Agenda 21	Lafitte-Vigordane	Maire
12	M. Jean-Louis HALIOUA	Habitat	Salles-sur-Garonne	Maire
13	Mme Anne-Marie NAYA	Communication et systèmes d'information	Gouzens	Maire
14	M. Patrick LEFEBVRE	Commande publique	Saint-Julien	Maire
15	M. Jean COT	Finances	Carbonne	4ème adjoint

Une nouvelle organisation

Trois nouvelles commissions ont été créées pour ce mandat : **Agenda 21** dont Madame le Maire est la vice-présidente, **économie sociale et solidaire** et **prospective**.

Cette nouvelle organisation a pour but d'optimiser la gestion de notre territoire grâce à une analyse **prospective** des investissements majeurs de demain. Des scénarios d'évolution pourront ainsi être élaborés.

Mais elle permettra également une gestion plus économe et responsable de par la valorisation de l'économie sociale et solidaire et la mise en place d'un agenda 21.

L'Économie sociale et solidaire (ESS) rassemble les entreprises qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale, donnant la primauté aux personnes sur la recherche de profits. Coopératives, mutuelles, associations et fondations constituent un acteur économique de poids pour remettre l'humain au cœur de l'économie de demain.

Un **agenda 21** est un projet de territoire, une charte.

Il s'accompagne d'un programme d'actions, qui engagera la Communauté à adopter un mode de développement durable pour le 21^{ème} siècle, c'est-à-dire plus respectueux des hommes et de l'environnement.

BUDGET DE LA CCV

Le 30 avril 2014, le Président de la Communauté de Communes Patrick Lemasle et Jean Cot, Vice-président délégué aux finances, ont présenté au Conseil Communautaire les chiffres constituant le budget préparé par la commission finances. Le budget 2014 et les taux d'imposition ont été adoptés.

Le **budget principal** (qui retrace les dépenses et recettes des services ordures ménagères, voirie, administration, développement économique, habitat...) s'élève à **6 977 K€** en fonctionnement et **6 409 K€** en investissement.

Le **Budget Annexe Petite Enfance**, qui décrit les dépenses et recettes relatives aux cinq crèches du territoire et au relais d'assistantes maternelles s'équilibre à **2 864 K€** en fonctionnement et **1 891 K€** en investissement.

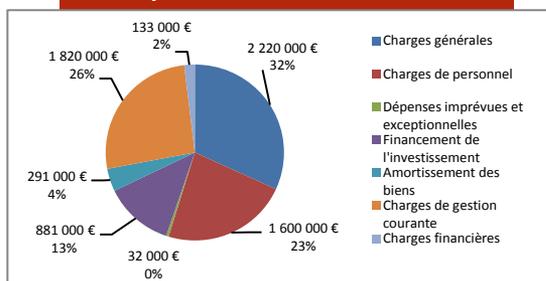
Cinq autres budgets annexes ont aussi été votés. Ils concernent l'utilisation du quai de transfert et de la déchetterie par d'autres collectivités, la zone d'activités Activestre, la gestion de l'hôtel d'entreprises et la location-vente de l'extension d'un bâtiment pour une activité de découpe de viande.

Le budget principal a été approuvé avec une augmentation des taux de 1,5%, soit un gain de 75 000 €.

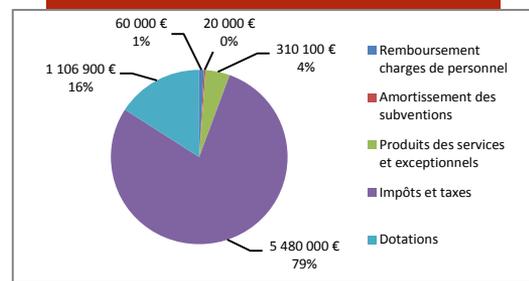
- En effet malgré une meilleure santé financière et des dépenses contenues, la Communauté doit faire face cette année, à une très forte augmentation (100 000 €) de la participation versée au syndicat qui gère le traitement de nos ordures ménagères : le System des Pyrénées. (Cette augmentation imprévisible est due au retrait d'un membre important du syndicat reportant ainsi la charge de dépenses liées aux traitements des ordures sur les autres communes et communautés adhérentes).
- De plus le Conseil Général accorde les subventions attribuées pour les travaux de voirie engagés par la Communauté d'un même montant mais pour une période de trois ans au lieu de deux auparavant. La Communauté de Communes a décidé malgré tout, de garder son niveau d'investissement sur la voirie communale. Les crédits affectés à son entretien sont également en forte augmentation.
- Enfin 2 investissements impacteront plus particulièrement le budget de la Communauté cette année :
 - La reconstruction de la crèche de Marquefave, déjà lancée en 2013, sera financée pour partie sur fonds propres hors subvention et FCTVA (400 000 €) et pour partie par emprunt (500 000 €). En effet, la Communauté aurait pu choisir de financer en totalité ces travaux par de l'emprunt mais les élus communautaires ont, dans leur grande majorité, choisi de ne pas trop alourdir la charge de la dette sur les générations futures.
 - L'aménagement du 1^{er} étage du bâtiment affecté au service de la Communauté afin de regrouper les services techniques avec les services administratifs (la revente de l'immeuble abritant les actuels services techniques permettra en partie de financer cet investissement).

Pour information : 1,5% d'augmentation du taux de Taxe d'Habitation (soit 8,02% en 2013 à 8,14% en 2014) représente pour une valeur locative moyenne sur Lafitte-Vigordane de 2 785 €, une augmentation de 3,44 € sur l'année.

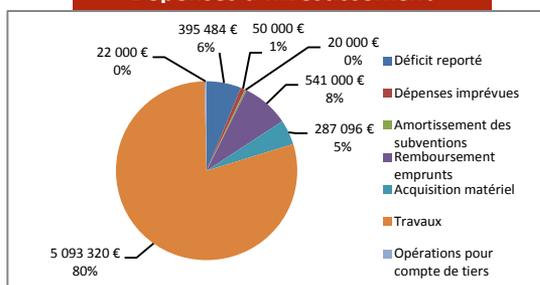
Dépenses de Fonctionnement



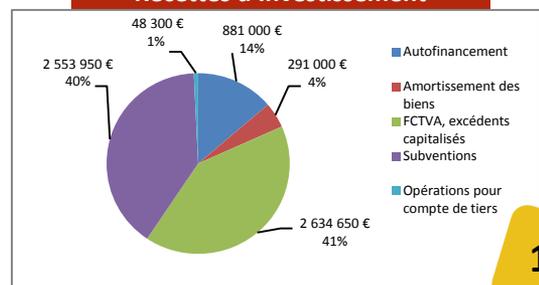
Recettes de Fonctionnement



Dépenses d'Investissement



Recettes d'Investissement





- Présidé par le maire, le CCAS est composé de 4 membres du conseil municipal et 4 habitants de la commune investis dans l'action sociale.
- Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population.
- Il participe à l'établissement des dossiers d'aide sociale, est à l'écoute des personnes âgées, handicapées ou isolées, peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables et anime des actions de prévention et de développement social dans la commune.

MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

- Karine BRUN (Présidente)
- Sandrine HAVARD (Vice-présidente)
- Alain RIVIERE
- Philippe CARNIN
- Valérie GRAIN
- Angeline RIQUEZA
- Patrick DELECROIX
- Yvan LEBON
- Jérôme NAVETTE

PLAN CANICULE

Le plan canicule est destiné à informer et à mettre en place des actions pour protéger les personnes à risque en cas de fortes chaleurs. A cette fin, un registre des personnes âgées de plus de 65 ans, isolées ou handicapées est tenu par la mairie. **L'inscription sur ce registre est volontaire et facultative mais recommandée.**

Pour vous inscrire, vous pouvez contacter la mairie au 05 61 87 83 32

Dans le cadre de ce plan, les membres du Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Lafitte-Vigordane vont rendre visite aux personnes concernées. Ces visites permettront ainsi au CCAS de se faire connaître auprès de ces personnes, de leur présenter ce plan, la marche à suivre et les réflexes à avoir en cas de très fortes chaleurs.



ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS



Les nouveaux arrivants dans l'année seront accueillis le **Samedi 6 Septembre 2014** au cours d'un apéritif offert par la mairie.

Ce sera l'occasion de leur présenter l'équipe municipale ainsi que les différentes associations Lafittoises.

Ils pourront ainsi obtenir toutes sortes d'informations utiles à leur installation dans notre village.

GOUTER DANSANT

Dimanche 7 décembre 2014, à la **salle des fêtes**, sera organisé un goûter dansant pour nos aînés au cours duquel leur sera remis un colis de fin d'année offert par la mairie.



ECOLE

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

La municipalité précédente avait décidé de mettre en place la nouvelle réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013. Après quelques mois d'application des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), le mécontentement du corps enseignant et des parents d'élèves est manifeste.

En outre, le nouveau décret du 7 Mai 2014, qui permet le regroupement de ces TAP, nous a donné l'opportunité de proposer au Directeur d'Académie une nouvelle organisation de la semaine scolaire durant laquelle ces activités seraient placées le vendredi après-midi. Cette proposition a dégagé un large consensus qui a abouti à un vote favorable à l'unanimité lors du conseil d'école extraordinaire du 27 Mai 2014 et une délibération, à l'unanimité également, du Conseil Municipal du 3 Juin 2014. A ce jour, nous attendons la réponse de l'administration.



CLASSE DE DECOUVERTE AU MOURTIS

Dans le cadre de la classe découverte, qui s'est déroulée du 4 au 6 Juin, les élèves de CE2 et CM1 sont partis au Mourtis, à la découverte de l'eau. Ces classes découvertes ne sont pas imposées, c'est aux enseignants de choisir de les mettre en place ou pas chaque année, ce qui implique un long travail de préparation qui permet que cette sortie se déroule parfaitement pour le plus grand plaisir de tous.

Un programme très chargé attendait les enfants, mais bien que fatigué, chacun est revenu ravi de ce séjour. L'accueil chaleureux et l'envie de faire découvrir leur territoire aux enfants étaient le maître mot des animateurs locaux aussi enjoués que compétents.

Au programme, après l'installation au chalet, course d'orientation dans la forêt, activité sur le cycle de l'eau et maquette, soirée "jeux de défis et connaissances" ou "contes locaux" et veillées. Etait également prévue une randonnée magnifique vers le pic de l'Escalette avec observation du paysage et de la végétation. La dernière étape s'est déroulée au Hameau de Gouillou, près d'Aspet, pour une journée spéléo et visite des grottes, et balade en forêt... Nos petits aventuriers se sont débrouillés comme des chefs !!!...

Merci au maître, à la maîtresse et aux accompagnateurs pour l'organisation de cet évènement !!!



KERMESSE

Après le carnaval du 21 Mars dont le thème « à l'envers » avait remporté un franc succès, tout comme sa tombola, le groupe scolaire a organisé sa kermesse le 20 Juin. Nouveauté cette année : cette fête était organisée par les enfants de l'élémentaire, pour tous les enfants de l'école. En fin de journée, les maternelles ont défilé pour présenter leurs casques de robot réalisés avec l'ALAE et la chorale des élémentaires a chanté 4 chansons. Toutes les classes d'élémentaire étaient ouvertes aux parents afin qu'ils découvrent les projets réalisés par leurs enfants tout au long de l'année. Enfin, après un concert des Papas musiciens, la journée s'est achevée devant le match de football France/Suisse, projeté sur le mur du préau, autour d'un dîner type « auberge espagnole », auquel tous les parents étaient conviés.



APPEL À CANDIDATURE

La mairie souhaite créer une commission extra-municipale Jeunes afin de lancer le projet du City Park.

Tous les jeunes âgés de 11 à 18 ans peuvent se renseigner et s'inscrire à la mairie jusqu'au 31 Août 2014.

Un groupe de 10 ados sera constitué en Septembre et participera au choix du City Park qui sera construit en 2015.

MEDIATHEQUE



Depuis 2011, l'ancienne école, lieu de savoirs et de transmission, a été transformée en médiathèque, lieu d'échanges culturels et de découverte.

La médiathèque est ouverte à tous, un accueil des élèves du groupe scolaire est également organisé les lundis, les mercredis matin sont réservés à l'accueil des enfants de moins de trois ans.

L'adhésion (5€/an/famille) donne l'accès à un panel très diversifié et actualisé où chacun peut trouver son bonheur : romans, BD, magazines, albums musicaux, DVD...

Par ailleurs, la médiathèque reçoit des expositions ou des spectacles, proposés par le conseil général, et participe ainsi à l'animation du village. Actuellement et jusqu'au 10 juillet «**la recette d'un livre**» est exposée.

<http://www.haute-garonne.fr/fr/nos-actions/culture-patrimoine/agenda-culture-et-patrimoine/agenda-des-expositions-de-la-mediathèque/la-recette-d-un-livre.html>

HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE

A partir de Septembre

Mardi : 16h30 à 19h

Mercredi : 15h30 à 18h30

Samedi : 10h à 12h

FOYER RURAL

En Octobre dernier a eu lieu l'assemblée générale du Foyer qui a vu un certain nombre de changements dans la composition de son équipe.

Le bureau est aujourd'hui le suivant :

- Présidente : Chantal CHAMPAGNE
- Vice-président : Claude BENAC
- Secrétaire adjt : Liliane BOURGOIN-JONNIAUX
- Trésorier : Jean-Marc CATANESE

Comme partout, notre commune est confrontée au problème du bénévolat qui se fait malheureusement de plus en plus rare.

Nous renouvelons ici un appel à votre aide qui, quelle que soit la durée consacrée, sera toujours un plus pour l'animation de notre village et, pour vous, des moments d'échange et de rencontre qui sont toujours très enrichissants.

Le samedi 12 Avril 2014, pour la 3^{ème} année consécutive, la Fédération des Foyers ruraux de la Haute-Garonne a choisi Lafitte- Vigordane pour organiser son Assemblée Générale annuelle. Ce choix est motivé par l'accueil, la convivialité que les membres du foyer leur réservent et aussi par la structure de la salle des fêtes qui se prête à cette manifestation.

Une nouvelle section **Peinture** devrait ouvrir à partir de Septembre.

SPORT

TERRAIN DE FOOT

L'inauguration du terrain de foot est prévue le **17 Août 2014**. Il sera baptisé : **Stade Gérard BENDICHOU** qui a beaucoup œuvré pour le football à Lafitte-Vigordane.



SPORT LOISIR LAFITTOIS

Le Sport Loisir Lafittois est une association sportive de football qui est en activité depuis le début des années 2000. Elle est affiliée à la Fédération Française de Football et évolue dans un championnat «loisir sénior». Elle est composée de 25 adhérents en grande partie du village et de toutes générations. Les matchs se déroulent tous les vendredis aux alentours de 20h, à domicile comme à l'extérieur, de Septembre à Juin. A la suite de ces matchs, l'équipe partage un verre de l'amitié ainsi qu'un bon repas. Convivialité, simplicité et sportivité sont les trois thèmes les plus importants de cette association.



Renseignements :
REMI : 06 21 43 12 41

BELOTE

Le Foyer Rural organise une fois par mois le vendredi soir à partir de 20h30, un concours de cartes (belote ou tarot) ouvert à tous dans la salle située sous la mairie. Nous vous attendons pour passer un moment agréable dans une ambiance conviviale où chacun au final partira avec son lot.

Renseignements :
JEAN-PIERRE : 05 61 87 97 75

YOGA

Nouveauté : L'association Yoga Nova proposera des cours dès la rentrée de Septembre.

Renseignements :
ALINE : 06 07 80 06 89

FLASH-BACK

COUNTRY

Le 11 Mai a eu lieu à Lafitte, une rencontre de différents clubs de Country des environs. A cette occasion, les membres de l'association ont pu apprendre de nouvelles chorégraphies. En effet, dans la Country, il n'y a pas que des danses de « cowboys », mais aussi des chorégraphies sur des rythmes beaucoup plus modernes (dance, techno, salsa...) ou des danses celtiques et irlandaises. Les cours donnés bénévolement par Muriel Lacomme se passent toujours dans la bonne humeur, dans un esprit de détente et de convivialité.



Pour plus de renseignements sur la Country, rendez-vous les mercredis soir de 17h30 à 20h30 à la salle des fêtes.

LAFITTE SUR SCENE



Créé en 2011, ce festival printanier destiné à compléter le volet d'animations culturelles de notre village, connaît une réussite croissante au fil des années. La 4^{ème} édition qui s'est déroulée du 16 au 18 Mai dernier a permis à un large public de profiter durant un agréable week-end ensoleillé de nombreux spectacles et animations. Le thème retenu cette année « Vous allez déguster » était très original. En effet, au-delà de représentations théâtrales ou musicales de grande qualité programmées durant ces 3 jours, les animations proposées autour de cette idée du goût ont permis de faire découvrir des saveurs inattendues.

LAFITT' EN AFRIK

Les 24 et 25 Mai, l'Afrique s'est installée à Lafitte-Vigordane. Ponctué de stages de danse africaine et orientale, de percussions, d'ateliers de sculpture et tableaux de sable, le week-end, animé musicalement par Dj Chico, a été festif. En soirée, les groupes Africa Ikélé et Kongo Garonne ont fait danser le public.



La section « danse africaine » du foyer rural de Lafitte-Vigordane vous propose des cours de danse traditionnelle tous les mardis de 20h à 21h30 à la salle des fêtes.

Renseignements : FRANCESCA : 06 03 04 02 59
CARMEN : 06 88 89 29 96

DANSE CONTEMPORAINE

La section L'Danse du Foyer rural a présenté le 13 Juin dernier son spectacle de fin d'année. Sur fond de musique très actuelle, enfants et adolescents, costumés différemment pour chaque chorégraphie, ont présenté un spectacle de qualité aux spectateurs venus nombreux. Une très belle représentation qui s'est clôturée par un verre de l'amitié et un au revoir à Cécile Cau, qui quitte l'aventure pour faire un beau bébé et déménager loin de Lafitte... La section cherche désormais une nouvelle prof de danse pour la rentrée 2014.



TIR A L'ARC



Dimanche 15 Juin, s'est tenu le tournoi annuel de tir à l'arc à Lafitte, qui recevait les 7 clubs du département, afin de désigner le vainqueur départemental, lors du championnat, courant Septembre. Le club Lafittois, qui a vu le jour en 1992, a aidé à développer cette discipline sur le secteur du Volvestre. Aujourd'hui ce sont 34 Lafittois, dont le plus jeune est âgé de 8 ans, qui font vivre ce club, grâce également

à l'engagement et à la passion des bénévoles.

Félicitations aux médaillés pour leurs prouesses lors de ce week-end pourtant venteux !

INFOS

PRATIQUES



TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Week-end (Vendredi soir au Dimanche midi) :

Lafittois : 270 € (hiver) / 180 € (été)

Non Lafittois : 540 € (hiver) / 450 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 540 € (hiver) / 450 € (été)

Semaine : Journée (18h à 18h) ou Soirée (12h à 12h) :

Lafittois : 135 € (hiver) / 90 € (été)

Non Lafittois : 270 € (hiver) / 180 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 270 € (hiver) / 180 € (été)

NUMEROS D'URGENCE



- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Numéro d'urgence européen : 112
- Gendarmerie Carbonne : 05 61 87 83 17
- RésoGardes (pour connaître la pharmacie de garde) : 3237

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Concert Association Ré-percussion

Dimanche 6 Juillet à 14h (St-Elix)

Fête locale

15 au 17 Août

Forum des associations et Accueil des nouveaux arrivants

Samedi 6 Septembre

JAZZ sur son 31

Samedi 11 Octobre

Concert de Jazz

Soirée Irlandaise

Samedi 22 Novembre

NUMEROS UTILES



- ERDF Électricité dépannage : 09 72 67 50 31
- GRDF Urgences et dépannage Gaz : 08 00 47 33 33
- Taxi François : 05 61 98 32 56 / 06 60 10 53 69

Cet espace est réservé à la promotion de votre activité sur Lafitte-Vigordane.
Si vous désirez y figurer dans un prochain numéro, merci de nous faire parvenir votre carte de visite.



Yvan LEBON

17c chemin de Milhat
31390 Lafitte-Vigordane

Tél. 06 78 87 59 21
www.la-fourchette-gourmande.com

COIFFURE

MURIEL

37 Chemin de la Grave

31390 LAFITTE VIGORDANE

TEL : 06.81.44.41.23

Sur Rendez-Vous